

INTERVENTION DE JEAN-YVES LE DRIAN
PRESIDENT DU CONSEIL REGIONAL DE BRETAGNE

Session 16-17 décembre 2010

Cher-e-s Collègues,

Je limiterai mon propos introductif à cette session d'orientation budgétaire par quelques réflexions sur les enjeux démographiques de notre région et ses conséquences à la suite de la publication très récente par l'INSEE de nouveaux éléments qui sont à la fois enthousiasmants et préoccupants.

D'abord les faits : ce que j'avais appelé le grand retournement démographique breton se vérifie, se confirme et s'accroît de manière spectaculaire. La Bretagne administrative est aujourd'hui forte de près de 3,2 millions d'habitants, elle comptera vraisemblablement 3,9 millions d'habitants en 2040, voire même 4,1 selon le scénario le plus audacieux qui intègrerait totalement l'effet BGV. La progression va de 20 à 32 % selon les hypothèses, plaçant notre région quasiment au plus haut niveau national avec les Pays de la Loire et Languedoc-Roussillon. La Bretagne attire, sa vitalité est exceptionnelle, son attractivité dépasse désormais celle de PACA.

Il convient tout d'abord de s'en réjouir. D'abord parce qu'après avoir été pendant plus de 150 ans une terre d'émigration avec souvent des images brocardées (aujourd'hui Bécassine est définitivement morte et enterrée !), nous sommes devenus un espace d'immigration choisie et cette nouvelle richesse nous offre un spectre de potentialités très significatif. Ensuite parce que la tendance qui était apparue de manière sensible au début de ce siècle non seulement se confirme mais s'élargie significativement : nous étions sur une hypothèse de progression moyenne de 20 à 25 000 habitants supplémentaires par an, nous passons à une hypothèse moyenne de 25 à 30 000. Enfin parce que la structure de cette évolution est globalement saine. En effet, la progression de la population des moins de 20 ans reste très significative : +14 %, dans le trio de tête des régions françaises. Par ailleurs, même si l'Ille et Vilaine est plus attractive, l'effet démographique se fait sentir sur les quatre départements de la Bretagne administrative et évidemment en Loire-Atlantique. Enfin, nous gardons un solde naturel positif jusqu'au moins 2035, ce qui, d'une certaine manière, est une marque de confiance dans l'avenir. En dernier lieu, les actifs potentiels resteront toujours les plus nombreux et donc générateurs d'activité, nous épargnant en partie –mais en partie seulement- le risque d'une Bretagne Riviera uniquement dominée par l'économie résidentielle et l'économie de vieillissement. A noter aussi que les « entrants » ont majoritairement entre 30 et 60 ans et qu'ils sont plus jeunes et plus qualifiés que les sédentaires.

Quand on essaie d'analyser les conséquences de ces projections, on peut rapidement avoir le tournis, même si les chiffres que je vous livre sont encore aléatoires : nous avons aujourd'hui 249 lycées et lycées professionnels. Si nous voulons accueillir la croissance à terme 2040 de 24 000 jeunes de 15-20 ans, il nous faudra en construire plus d'une vingtaine (lycée : 18 M€). Aujourd'hui, la Bretagne compte 5 285 médecins, nous sommes dans la moyenne nationale, mais pour rester dans cette épure et sans prendre en compte l'impact du vieillissement sur la consommation des soins, il nous faudra non seulement surmonter le vieillissement médical mais aboutir à

l'installation de 1 300 médecins supplémentaires avec, en plus, l'indispensable diversité territoriale de localisation.

Par ailleurs, si nous appliquons sans correctif de développement durable les tendances automobiles initiées par la croissance démographique, nous passerions de 1,6 M de voitures particulières à plus de 2 M... On imagine sans peine les conséquences en terme de saturation de voiries et d'explosion de gaz à effet de serre.

Enfin, si l'on s'en tient aux chiffres de la Fédération Hospitalière de France, il faudrait ajouter 174 EPHAD aux 128 existants pour accueillir les personnes âgées les plus dépendantes, sachant que les plus de 80 ans passeront à 160 000 aujourd'hui à près de 400 000 en 2035.

On pourrait additionner d'autres perspectives spectaculaires qui témoignent de l'ampleur des défis. Je considère, pour ma part, qu'il faut prendre avec audace, optimisme et volontarisme ces nouvelles projections. Elles nous obligent, nous devons dès à présent commencer à en inventorier les nécessités.

La première concerne la fiscalité. Nous avons désormais des ressources fiscales hors sol, c'est-à-dire complètement déconnectées de la dynamique propre des territoires : peu importe qu'une région gagne ou perde des entreprises, des habitants, une croissance : ses ressources resteront atones et décidées au niveau central ; c'est vrai pour la nouvelle CVAE fondée sur un taux national, c'est encore plus vrai par la disparition totale de la fiscalité des ménages dans le panier fiscal des régions. Aujourd'hui, nous ne disposons plus d'aucune ressource véritablement liée à l'évolution de la population ni à la croissance de notre richesse propre : la référence à la croissance des bases est désormais caduque.

Ainsi tout effort pour renforcer l'attractivité de la région ou pour être en situation d'accueillir de nouvelles populations non seulement n'apportera pas de nouvelles recettes, mais privera la région de ses capacités de garantir des services publics accessibles et répartis équitablement. Il n'y a plus de « retour fiscal », autrement dit, il n'y a plus de « retour sur investissement ».

La disparition du lien entre la fiscalité et le territoire régional amènera à une impasse. Certes il nous restera la carte grise, mais avouons qu'on ne peut construire une réponse de long terme à la nouvelle donne en misant sur l'accroissement d'émission de CO 2 ! Je suis convaincu que le grand écart entre la nécessité de répondre à une demande croissante liée au renforcement démographique et l'immobilisme des ressources ne pourra pas durer et qu'obligatoirement, une nouvelle réforme s'imposera.

Une autre question concerne le foncier. Nous savons que, dès à présent, l'artificialisation des territoires s'accroît dans notre région. Les Bretons consomment plus d'espace urbanisé par habitant (1 100 m²) que la moyenne nationale (800 m²). En 10 ans, nous avons perdu 8 000 ha de surface agricole utile, soit un rythme deux fois plus élevé qu'à l'échelle nationale. Au rythme actuel, près de 65 000 ha seront nécessaires pour accueillir le gain démographique annoncé, soit 13 fois la superficie de Rennes ou de Brest. Ce rythme de consommation foncière ne sera plus soutenable. D'abord parce qu'il induit une hausse du prix du foncier et qu'il accroît les écarts de prix entre espaces ruraux, espaces urbains et littoraux. Ensuite parce qu'il allonge les temps et frais de transports et qu'il induit de nouvelles inégalités entre les ménages. Enfin parce qu'il annihile la capacité agricole de la Bretagne qu'il importe à tout prix de préserver. Le débat que nous ouvrons dans le cadre de la Nouvelle Alliance devra intégrer cette question majeure. La terre, c'est l'outil de travail des agriculteurs. Les nouveaux éléments démographiques imposent un foncier maîtrisé et raisonné. C'est le rôle des SCOT, des PLU, des PLH pour les collectivités infra-régionales, c'est au niveau régional le

rôle de l'Etablissement Public Foncier, abouti bien tardivement mais désormais opératoire et qui aura, je l'espère, rapidement les moyens d'agir efficacement pour être l'outil d'accompagnement de l'attractivité démographique.

Relancer le défi démographique signifie aussi lutter pour l'équilibre territorial. Le risque est réel d'une évolution asymétrique de la croissance et d'une spécialisation outrancière des territoires : espaces jeunes, espaces vieillissement, espaces résidentiels, espaces agricoles ; emplois riches d'un côté, emplois pauvres de l'autre. Notre mission politique, c'est de faire que la chance démographique qui s'offre à nous ne se traduise pas par de nouvelles fractures sociales ou territoriales. Cela ne veut pas dire opposer les uns aux autres, mais faire en sorte que l'ensemble du territoire soit irrigué par cette nouvelle donne : que les deux métropoles renforcent leur dynamisme car il est moteur pour l'ensemble de la Région : il faut une métropole capitale forte qui en assume toutes les fonctions, il faut une métropole océane qui joue à fond les nouveaux enjeux d'une maritimité modernisée et innovante. Mais elles doivent l'une et l'autre travailler en réseaux et assumer leurs responsabilités régionales. L'équilibre dans le regain démographique, c'est aussi la valorisation des villes moyennes et du réseau des petites villes qui doivent être pionnières dans les solidarités territoriales. Ainsi l'équilibre dans le regain démographique passera nécessairement par l'accélération et l'inflexion de plusieurs politiques publiques.

Il nous faudra d'abord renforcer l'accessibilité intra-régionale.

C'est le cas pour le TER : son trafic a augmenté de 50 % en 6 ans. La nouvelle tendance démographique nous conduit à un triplement d'ici 2020 (plus au-delà, mais c'est difficilement chiffrable aujourd'hui) ce qui nécessitera une mobilisation financière très significative pour acquérir les 78 rames nécessaires pour répondre tout juste à la demande.

C'est le cas pour le projet Bretagne-Ouest Grande Vitesse : à la suite de notre débat sur le Schéma National des Infrastructures, j'ai demandé au Préfet de Région, qui l'a accepté, que la révision du contrat de projet qui vous sera soumis en février intègre le financement d'études nécessaires sur les tronçons de ligne nouvelle Rennes-Brest, Rennes-Quimper afin que l'enquête publique puisse être menée globalement en 2014.

C'est le cas pour la RN 164 dont les engagements ne finissent pas de tarder alors que la Région a annoncé qu'elle financerait systématiquement 50 % du coût de réalisation dès que l'Etat, maître d'ouvrage, engagerait les travaux. Je voudrais à cet égard vous faire savoir qu'aujourd'hui 100 km sur 162 sont achevés ou en cours d'engagement. Le problème, c'est que pour la suite aucune étude n'a été engagée par manque de crédits d'état. Pour éviter une panne qui pourrait être définitive, je vous propose que nous anticipions : nous allons proposer à l'Etat d'avancer sa part sur l'ensemble de l'ingénierie à venir afin que nous sortions de l'impasse... et que nous soyons au rendez-vous de l'équilibre démographique !

C'est le cas pour l'accessibilité numérique : le Schéma Régional pour le Très Haut Débit est en cours de préparation dans le cadre de la conférence numérique. Il vous sera soumis prochainement. Il a pour ambition l'accessibilité pour tous en 2025 en garantissant l'aménagement équilibré des territoires par la mutualisation et le respect équilibré des étapes intermédiaires. La Région et l'Etat mobiliseront les financements significatifs pour que sa mise en œuvre commence dès l'an prochain avec une desserte rapide de tous les EPCI.

Pour garantir l'équilibre dans le regain démographique, il nous faudra aussi renforcer significativement la cohésion territoriale. La question n'est d'ailleurs pas d'abord la fracture avec l'Ouest car l'agglomération brestoise fait preuve d'une réelle

tonicité ; les risques concernant les ruptures entre le Centre et le Nord d'une part et l'Est-Sud-Ouest d'autre part. Pour y parer, nous devons mobiliser deux outils majeurs de l'action publique : la nouvelle génération des contrats Région/Pays et l'élaboration d'un schéma de service aux publics.

Pour le premier, il nous faut, dès à présent, préparer le nouveau dispositif qui sera opératoire après 2012 : il devra intégrer de nouveaux critères et de nouveaux indices afin d'assurer une péréquation encore plus stimulante qui puisse enrayer l'accroissement des inégalités entre territoires de nostalgie dominés par le vieillissement et territoires de créativité captant exclusivement le nouveau bénéfice démographique.

Pour le second, il nous faut à la fois une posture défensive et une prévision offensive ; ainsi la défense du service public et des équipements publics de proximité est le vecteur essentiel de l'équilibre démographique de demain : fermer un hôpital ou un tribunal aujourd'hui ici, c'est induire obligatoirement la concentration démographique demain là-bas. Ainsi la vigilance sur l'égalité de tous à l'égard des services publics est aujourd'hui une réponse anticipée à l'accueil de nouvelles populations. Par ailleurs, comme nous l'avons annoncé dans notre programme, nous allons initier, en 2011, en partenariat avec l'Etat, l'ARS, les opérateurs de services publics, un schéma de l'offre de services au public (population et entreprises) qui permettra de définir, en fonction des caractéristiques de chaque territoire (population, desserte, niveau d'équipement), l'offre de service « minimum » à maintenir pour garantir la cohésion territoriale.

On le voit, la réponse au grand retournement démographique breton est complexe, mais très motivante. Je n'en ai évoqué que quelques aspects. La question électrique et plus largement énergétique en fait également partie, nous en parlerons ultérieurement. Cet enjeu nous oblige et il mérite débat. C'est pourquoi je prendrai l'initiative, avec le Président du CESER, d'un forum de réflexion sur ce sujet majeur. Il pourra se tenir au printemps et réunir l'ensemble des acteurs qui souhaiteront s'y associer.

Je voudrais rajouter, pour conclure, une autre vigilance : que le regain démographique ne soit pas porteur d'une banalisation territoriale ou d'une dilution identitaire ! Notre force, c'est notre identité enracinée et ouverte. Notre force, ce sont nos valeurs de solidarité et de travail, notre manière d'être ensemble. C'est notre marque de territoire, elle contribue à notre attractivité. Il convient de la cultiver et de la faire partager, car sans la création et le foisonnement culturel, sans le Breizh spirit, la nouvelle donne démographique s'épuisera et nous raterons cette page nouvelle de notre histoire.